



RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

# GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

## Vers l'Autonomisation des femmes



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel  
(PAFDDS-SWEDD)-Burkina Faso

# GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU BURKINA FASO

## Vers l'Autonomisation des femmes

### I Contexte du Burkina Faso

Le « genre » est un concept sociologique, utilisé dans une acception différente de la grammaire. Il se traduit par : « rapports sociaux des sexes » ou encore « rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes ». Lorsqu'on parle de genre, on parle du sexe social, construit socialement par la socialisation, et qui induit certains comportements ou certaines attitudes. Le genre est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. Il est interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société.

Autrement dit, le genre renvoie à la classification sociale et culturelle entre masculin et féminin. Le concept genre sous-entend que le rapport entre femmes et hommes est construit par l'ensemble du processus de socialisation. D'après Simone de Beauvoir (1986) « on ne naît pas femme : on le devient. » On comprend dès lors que l'ensemble du processus de socialisation familiale, scolaire, professionnelle jouent un rôle prépondérant. Le genre permet d'analyser les choses en mettant en évidence que les rapports entre femmes et hommes sont des rapports sociaux, ils sont le fruit d'une construction sociale, ils ne sont pas « naturels ». Ainsi, les différences systématiques entre femmes et hommes ne sont-elles pas le produit d'un déterminisme biologique, mais bien d'une construction sociale (UNESCO, 2003).

L'Objectif 5 du Développement Durable (ODD 5) : « réaliser l'égalité des genres et donner des capacités et du pouvoir aux femmes et aux filles », vise à faire disparaître les inégalités de genre construites socialement.

La question du genre est une problématique centrale au Burkina Faso. Selon les projections démographiques, la population totale en 2014, estimée à 17 880 386 habitants, est constituée de 51,7% de femmes (Rapport sur le profil pays du dividende démographique du Burkina Faso 2014). En outre, les femmes moins actives que les hommes représentent 47,8% de la population active contre 52,2% pour les hommes. De plus, le chômage touche 3 fois plus les jeunes filles que les jeunes garçons dans la tranche des 15-24 ans.

Néanmoins les statistiques scolaires montrent une réduction des disparités entre les filles et les garçons au cours des cinq dernières années.

Au niveau du préscolaire, le taux de préscolarisation des filles bien que faible est plus important que celui des garçons, soit un taux de 4% pour les filles contre 3,9% pour les garçons

(ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE 2014/2015).

Au niveau du primaire, 83% de la population scolarisable sont effectivement scolarisés en 2014 contre 72,4% en 2009. En 2014, 83,2% des filles sont scolarisées contre 82,8% pour les garçons.

En ce qui concerne le post-primaire, le taux de scolarisation est de 41,9% pour les garçons et 38,4% pour les filles.

Dans le secondaire, l'effectif des filles est passé de 34 419 à 57 737 sur la même période, représentant respectivement 37% et 39% de l'effectif total.

Dans le supérieur, en 2012/2013 le nombre d'étudiants est estimé à 74276 dont 24 074 sont des filles ; soit un indice de parité de 0,48. De plus le taux de transition du secondaire au supérieur est de 56,8% pour les filles alors que celui des garçons, plus élevé est de 68,5% (MESS, Tableau de bord de l'enseignement supérieur 2012/2013).

### ENCADRE : La notion de dividende démographique

Le premier dividende démographique est relatif à la transition démographique : le passage des taux élevés de natalité et de mortalité à une baisse de ces deux taux. Lorsque ces deux taux baissent, avec moins de naissances, premièrement la population active augmente relativement plus vite que le reste de la population. Ce qui entraîne un nombre élevé de producteurs (population active) par rapport à celui des consommateurs. Dans ce cas, l'économie dispose de plus de ressources et, toutes choses égales par ailleurs, à productivité, taux de participation et taux de chômage inchangés, l'augmentation de la part de la population active augmente la production par tête. D'où le premier dividende démographique.

Ce premier dividende démographique peut durer généralement plusieurs décennies jusqu'à ce que la diminution de la fécondité réduise le taux de croissance de la population active et que la baisse de la mortalité des personnes âgées accélère l'augmentation de leur nombre. Un second dividende démographique est possible si le pays se dote des stratégies adéquates afin de faire face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite. Le financement de la retraite peut se faire :

- soit par un transfert en instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition) ;
- soit par un transfert inter-temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

Le deuxième mode de financement de la retraite fait apparaître un second dividende. En effet, une population ayant une part importante de personnes travaillant jusqu'à un âge relativement avancé et vivant une longue période de retraite anticipe le vieillissement de la société et est fortement incitée à accumuler des actifs. En l'absence de transfert familial ou public, la population est plus incitée à accumuler des actifs afin de faire face aux dépenses futures.

## Le Genre dans les documents de référence au niveau national et international

La prise en compte du genre dans les programmes et projets de développement repose sur 4 principes : (i) L'approche par les droits : la lutte contre la pauvreté est intrinsèquement liée à la réduction des discriminations de genre ;(ii) L'approche par l'efficacité : les femmes sont un levier pour le changement ; (iii) L'autonomisation et la prise de pouvoir : la notion d'autonomisation revêt un caractère individuel mais aussi collectif ; (iv) L'approche par cycle de vie : l'approche de genre inclut la prise en compte des besoins spécifiques des différentes catégories de population, des différentes tranches d'âge ou de groupes de population.

Les débats sur la prise en compte du genre dans le nouvel agenda de développement post-2015 reflètent les évolutions du « gender mainstreaming » au cours des vingt dernières années.

Dans le cadre de la définition des Objectifs de Développement Durable (ODD), UN Women appelle à l'adoption d'un objectif transformatif qui, à la différence de l'objectif de l'autonomisation des femmes, devrait adresser les causes structurelles des inégalités.

La promotion de l'autonomisation des femmes et l'intégration systématique des problématiques de genre dans les actions menées par les acteurs de l'aide et les pays partenaires constituent les principales priorités de l'aide au développement. Ces textes s'inscrivent dans la continuité des engagements internationaux pris dans le nouvel agenda pour le développement après 2015.

Des politiques internes de prise en compte de la notion genre sont aussi menées au Burkina Faso notamment par le PNDES dans l'axe 2 : Développer le capital humain. En effet, un des Objectifs stratégiques de cet axe est de Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, y compris pour les jeunes et les femmes. Il est en conformité avec l'ODD 5 visant à faire disparaître les inégalités de genre :

- Assurer un emploi décent et garantir la protection sociale à tous
- Réduire les inégalités sociales et de genre et promouvoir la femme comme acteur dynamique du développement.

Dans sa Politique Nationale Genre (PNG, 2011-2013), le Burkina a mis en place, neuf principes directeurs devant régir la démarche pour établir l'égalité de sexe et la démarginalisation de la femme.

## Contribution du genre au dividende démographique au Burkina Faso

### *Consommation et revenu du travail selon le genre*

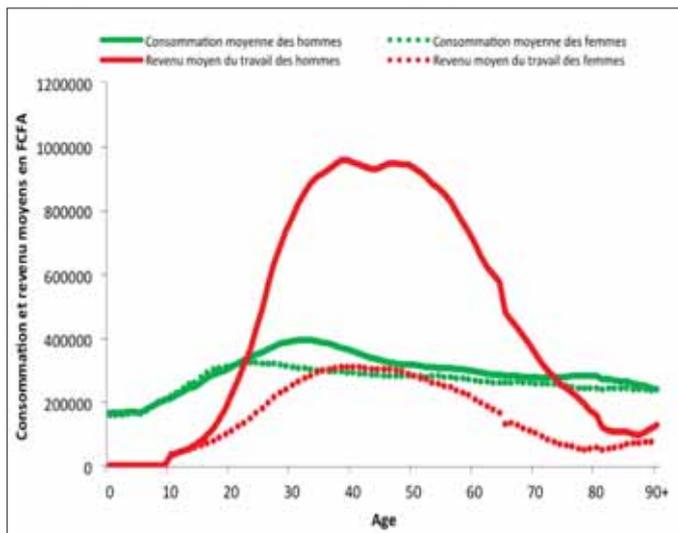
Le cycle de vie est quantifié dans les comptes de transferts nationaux en comparant la consommation et le revenu du travail. Le but des comptes de transferts nationaux (NTA) est de mesurer, comment à chaque âge, s'acquiert et s'utilisent les ressources économiques. La recherche est motivée en grande partie par une caractéristique fondamentale de toutes les sociétés humaines qui est le cycle de vie économique, à savoir, l'inadéquation entre les besoins matériels et la capacité à les satisfaire.



### **Des consommations semblables, des revenus relativement très faibles chez les femmes**

La dépense de consommation moyenne des hommes est supérieure à celle des femmes. L'analyse selon les différentes tranches d'âge montre que pour la tranche (0-5 ans), il n'y a presque pas de différence de la dépense de consommation moyenne entre les deux sexes (graphique 1). La dépense moyenne se situe à 166 853 F CFA par personne. Pour la tranche (6-26 ans), on note également une certaine égalité de dépense de consommation entre les sexes avec un petit avantage pour le sexe féminin autour de 23 ans. Toutefois, les femmes atteignent le seuil de dépense de consommation à 23 ans avec une dépense moyenne de 313 123 F CFA par personne tandis que les hommes atteignent leur seuil à 32 ans avec 394 706 F CFA. Après les différents seuils, les femmes et les hommes burkinabè adoptent le même comportement de dépense de consommation avec une baisse régulière jusqu'à 91 ans. Cependant le niveau de dépense de consommation des hommes reste légèrement supérieur à celui des femmes.

**Graphique 1 : Revenu et consommation moyen par sexe**



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

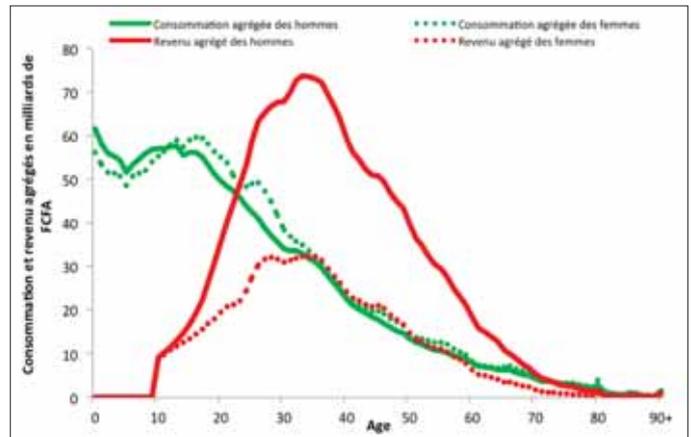
Le revenu du travail moyen au Burkina reste plus élevé pour les hommes durant tout le cycle de vie. Il y atteint un pic de 900 000 F CFA environ dans la classe d'âge de 35-55 ans, alors qu'il est au maximum 400 000 F CFA pour les femmes de 30-35.

Dans le cadre macroéconomique, en tenant compte de la structure de la population, le poids démographique des femmes fait que leur consommation est légèrement supérieure à la consommation des hommes (graphique 2) elle représente 51% de la consommation totale. La consommation par sexe et par tranche d'âge varie au long du cycle de vie :

- Pour la tranche d'âge (0-14 ans), 37,55% pour les hommes contre 34,52% pour les femmes ;
- Pour la tranche d'âge (15-24 ans), 22,58% pour les hommes contre 23,47% pour les femmes ;

- Pour la tranche d'âge (25-64 ans), 36,77% pour les hommes contre 38,84% pour les femmes ;
- Pour la tranche d'âge (65 ans et +), 3,08% pour les hommes contre 3,15% pour les femmes.

**Graphique 2 : Revenu et Consommation agrégés par sexe**



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Le revenu du travail des hommes est par contre très élevé par rapport à celui des femmes sur tout le cycle de vie. Un pic de 73 milliards est atteint à l'âge de 35 ans pour hommes, alors que seules les femmes de 29 et 36 ans atteignent les 32 milliards.

### **Surplus essentiellement garanti par les hommes**

L'analyse du déficit du cycle de vie par âge selon le genre (graphique 3) fait ressortir des disparités importantes. Les enfants de moins d'un an ont un déficit moyen qui se situe autour de 163 000 FCFA en 2014. Ce déficit est légèrement plus élevé chez les hommes. En outre, le déficit subsiste chez les hommes jusqu'à l'âge de 22 ans tandis que chez les femmes, on observe le déficit jusqu'à l'âge de 35 ans. Seules les femmes de 36 à 49 ans semblent réaliser un excédent dont le maximum (20571 FCFA) est atteint à 46 ans. A partir de 50 ans, les femmes sont encore déficitaires.

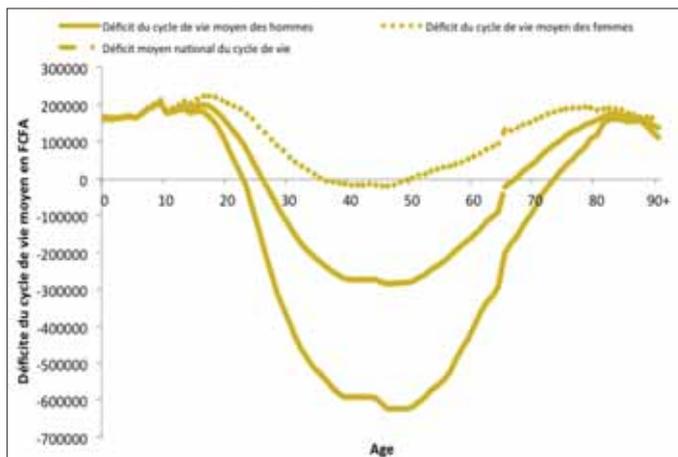


L'excédent chez les hommes s'observe entre 23 ans et 73 ans. Cet excédent varie d'un minimum d'environ 24 000 FCFA à 23 ans à un maximum 624 000 FCFA autour de 49 ans.

Le déficit observé qui est plus prononcé chez les femmes pourrait s'expliquer en partie par la faible capacité de l'économie à fournir des emplois aux populations notamment la population féminine. En effet, le taux d'emploi est estimé à 63,4% en 2014. Il est plus élevé chez les hommes (73,7%) que chez les femmes (54,6%) et ceci reste valable quel que soit l'âge (Information Statistique pour la Gouvernance, 2016). En outre, on peut relever la sous déclaration du revenu des femmes.

Le fait que les hommes soient excédentaires à 23 ans alors qu'il faudrait attendre jusqu'à 36 pour observer un excédent chez les femmes pourrait s'expliquer par plusieurs raisons. Au nombre de ces raisons, on relève la persistance des croyances traditionnelles selon lesquelles le revenu de la femme appartient à l'homme et l'existence de champs familial surtout en milieu rural où le revenu appartient majoritairement à l'homme.

Graphique 3 : Déficit moyen du cycle de vie par sexe



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014



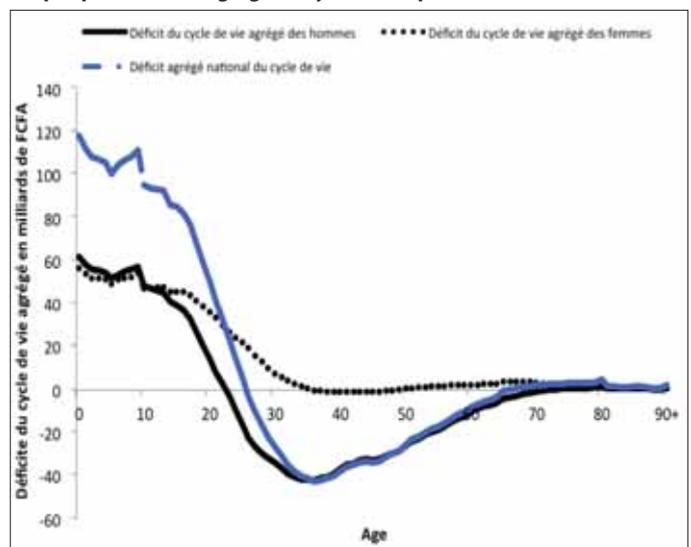
L'analyse de ce déficit au niveau national montre des disparités importantes selon le sexe et en fonction de l'âge (graphique 4).

Les femmes sont déficitaires sur tout le cycle de vie avec un déficit agrégé de 1 263,2 milliards F CFA soit 20,4% du PIB. Toutefois, les femmes de 36 à 49 ans ont un excédent de 14,9 milliards F CFA.

Par contre les hommes dégagent un surplus global de 141,8 milliards, soit 2,3% du PIB. Le déficit chez les hommes se situe beaucoup plus chez les jeunes de moins de 23 ans (963,79 milliards F CFA) et chez les personnes âgées après 73 ans (8,62 milliards F CFA).

69% du revenu du travail est généré par les hommes contre 31% pour les femmes.

Graphique 4 : Déficit agrégé du cycle de vie par sexe



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Les femmes, avec des niveaux moyens de consommation presque similaires à ceux des hommes, disposent en général moins de revenus moyen que ces derniers. Elles sont presque déficitaires sur tout leur cycle de vie et ne génèrent point le tiers du revenu national, malgré leur importance numérique. Par contre les hommes, commencent en moyenne à partir de 23 ans à générer des surplus et cela jusqu'à l'âge de 73 ans. En effet, le déficit est observable en moyenne chez les hommes de moins de 23 ans et plus de 73 ans tandis que chez les femmes, le déficit est observé chez celles de moins de 36 ans et celles de plus de 49 ans. Il apparaît ainsi des disparités entre les hommes et femmes en termes de consommation et surtout de revenu du travail qu'il convient de corriger.

## Recommandations

En vue de réduire les inégalités de genre, il est recommandé de :

- Améliorer les opportunités d'accès à l'emploi et à l'auto-emploi des femmes afin de réduire leur forte dépendance ;

- Mettre en œuvre des actions ciblées en faveur des jeunes femmes en vue également de réduire la dépendance des femmes ;
- Faciliter l'accès des femmes aux ressources, aux facteurs de production, à la technique et à la technologie ;
- Prendre en compte les questions d'équité et d'égalité de genre dans les instances de décision ;
- Intensifier les interventions en faveur de l'éducation des jeunes filles et poursuivre les initiatives visant leur maintien à l'école ;
- Renforcer le leadership des femmes et leurs capacités entrepreneuriales à travers des actions de formation.



## Références Bibliographiques

**CREFAT 2015**, Manuel sur la Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux

**Dramani L. (2016)**, «ECONOMIE GENERATIONNELLE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE, Éléments de diagnostic au Sénégal»

**MENA (2014/2015)**, Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, Annuaire statistique de l'éducation préscolaire, Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles

**MESS (2012/2013)**, Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur - Tableau de bord de l'Enseignement Supérieur

**MINEFID (2016)**, « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)

**Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (Décembre 2016)**, L'Information Statistique pour la gouvernance

**MPF (2011-2013)** Ministère de la Promotion de la Femme, Plan d'Actions Opérationnel de la POLITIQUE NATIONALE GENRE (PNG)

**Document de la Politique Nationale Genre du Burkina Faso, 2009-2019**, Ministère de la Promotion de la Femme-

**Lee R. et Mason A. (2011)**, Population Aging and the Generational Economy (Edward Elgar)

**PNDES (2016-2020)**, Plan National De Développement Economique et Social du Burkina Faso

**SIMONE DE BEAUVOIR, 1986**, Le Deuxième sexe, tome I : Les faits et les mythes Collection Folio essais (n° 37), Gallimard Parution : 21-04-1986

**UNESCO 2003**, module 1 théorie du genre Pour les étudiants de niveau Licence 1

## Equipe de Rédaction

### Equipe Nationale

<b>Dalomi BAHAN</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>Gustave BAMBARA</b>	Direction des Politiques de Population
<b>Issiaka DABONÉ</b>	Direction des Politiques de Population
<b>Alassane KONATE</b>	Direction des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministère de la femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille
<b>Kassoum BIKIENGA</b>	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
<b>Louis Marie DAKUYO</b>	Ministère de la femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille
<b>Olga SANKARA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>Salam BELEM</b>	Programme d'Appui au Développement Sanitaire

### Appui Technique CREG/CREFAT

**Latif DRAMANI**  
**Mame Adjouma DIENG**  
**Edem AKPO**  
**Diana Diop Dia DJIGO**  
**Mame Coura Ndiaye KAMA**